

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du 2 mai 2016

Délibération n° 2016-1163

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Les rendez-vous Carnot - Edition 2016 - Attribution d'une subvention à l'Association des instituts Carnot pour l'organisation de la 9ème édition du salon Les Rendez-Vous Carnot à Lyon du 5 au 6 octobre 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bret**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 12 avril 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 4 mai 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Ljung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charlot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Boudot, Boumertit (pouvoir à Mme Picard), Fenech (pouvoir à M. Guillard), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

**Conseil du 2 mai 2016****Délibération n° 2016-1163**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Les rendez-vous Carnot - Edition 2016 - Attribution d'une subvention à l'Association des instituts Carnot pour l'organisation de la 9ème édition du salon Les Rendez-Vous Carnot à Lyon du 5 au 6 octobre 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 6 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le label Carnot, créé en 2006, est attribué par le Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur proposition de l'Agence nationale de la recherche, à des structures de recherche existantes particulièrement performantes en matière de transfert de technologies et de valorisation des savoirs.

L'objectif est de favoriser la conduite des travaux de recherche publique en partenariat avec des acteurs socio-économiques. Les Instituts Carnot ont pour mission de répondre aux besoins d'innovation des entreprises afin de contribuer à dynamiser leurs activités et à soutenir leur compétitivité.

L'Association des Instituts Carnot (AiCarnot) regroupe, aujourd'hui, 34 Instituts et organise, chaque année, le salon « Les Rendez-vous Carnot ».

Accueillis à Lyon pour la première fois en 2010, Les Rendez-vous Carnot sont une convention d'affaires permettant aux entreprises, et tout particulièrement aux petites et moyennes entreprises (PME), au travers de rendez-vous en grande partie préprogrammés, de trouver un accompagnement en recherche et développement en réponse à leur besoin d'innovation.

Ce salon, sans équivalent en Europe, a pour ambition de devenir la rencontre incontournable des laboratoires innovants dans des domaines scientifiques variés.

**a) - Objectifs**

Les Rendez-vous Carnot entrent en cohérence avec la stratégie de développement économique de la Métropole de Lyon qui vise à renforcer l'excellence académique, à la transformer en valeur économique pour le territoire mais également à restaurer la compétitivité des entreprises et dynamiser leur croissance. Devant la nécessité de créer du lien et des synergies entre les acteurs du territoire, les manifestations de type « Rendez-vous Carnot » constituent l'un des maillons de la création d'écosystèmes favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat. De plus, ils s'inscrivent dans l'offre à l'innovation présente sur le campus LyonTech-La Doua.

D'autre part, dans un objectif d'attractivité au travers de grands événements scientifiques ou à vocation économique, les Rendez-vous Carnot participent au rayonnement du territoire métropolitain et à celui de ses acteurs, notamment des 7 Instituts Carnot présents.

**b) - Compte-rendu des actions réalisées et bilan 2014 et 2015**

Par délibération n° 2014-0109 du 23 juin 2014, le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon a attribué une subvention de 80 000 € pour l'édition 2014 des Rendez-vous Carnot.

L'édition 2014 des Rendez-Vous Carnot s'est déroulée les 8 et 9 octobre au Double Mixte sur le campus de LyonTech-La Doua et a rassemblé 2 500 participants.

Plus de 9 000 rendez-vous ont ainsi permis à des porteurs de projets d'innovation, dont 46 % sont issus de PME et 18 % d'entreprises de taille intermédiaire, de rencontrer les exposants présentant l'offre de 800 laboratoires et structures de soutien à la recherche et au développement (R&D).

Les porteurs des projets innovation ont pu bénéficier de l'offre de R&D et de technologies des 34 Instituts Carnot, mais aussi de celle des sociétés de recherche contractuelle, des centres techniques industriels, des pôles de compétitivité et clusters, des sociétés agréées en matière de crédit d'impôt recherche (CIR), des laboratoires de recherche et des structures de transfert nationaux (Universités de Lyon, Grenoble, Pau, etc.), l'ensemble des sociétés d'accélération du transfert de technologies (SAAT), CNRS FIST, etc.) et internationaux (Centre spatial de Liège, ESA, KIC InnoEnergy, etc.).

Le programme de conférences a permis de présenter :

- en partenariat avec Techniques de l'ingénieur, des visions prospectives et des réponses aux grands défis technologiques et économiques avec des spécialistes de grands secteurs et des témoignages de partenariats public/privé de recherche et d'innovation,
- les dispositifs de soutien à l'innovation des PME illustrés de retours d'expériences d'entreprises.

Après 5 éditions consécutives à Lyon, l'Association des Instituts Carnot a souhaité faire évoluer le format de son événement en mettant en place une alternance entre Lyon (année paire) et Paris (année impaire) et ainsi l'inscrire dans une nouvelle stratégie de développement.

Ce fonctionnement, entré en vigueur en 2015, vise un rapprochement au plus près des entreprises et porteurs de projets d'innovation franciliens dans un objectif de fidélisation à long terme aux Rendez-vous Carnot.

Les Rendez-vous Carnot se sont déroulés, les 18 et 19 novembre 2015, à Paris. Cette première édition francilienne a représenté un réel succès, tant au niveau de la fréquentation de l'événement qu'au niveau de l'organisation et de la qualité des contacts initiés.

Les Rendez-vous Carnot 2015 ont confirmé leur rôle de rendez-vous majeur et incontournable du secteur de la recherche et développement pour les entreprises.

La 8<sup>ème</sup> édition de l'événement a rassemblé 2 500 participants et a permis l'organisation de 9 200 rendez-vous d'affaires. Ces chiffres sont dans la lignée de ceux de 2014, dans un contexte où les manifestations professionnelles enregistrent des baisses de fréquentation.

Plus de 800 laboratoires étaient présents. Les secteurs d'activité majoritairement représentés étaient l'électronique et l'énergie. Des structures nationales ou régionales de soutien et d'accompagnement à la recherche partenariale et à l'innovation étaient également présentes.

### **c) - Programme d'actions pour 2016 et plan de financement prévisionnel**

Les Rendez-vous Carnot se tiendront du 5 au 6 octobre 2016 à l'Espace double mixte, sur le campus LyonTech-La Doua à Villeurbanne.

La vocation de l'événement reste de créer un lien entre des acteurs de la recherche et du développement et des porteurs de projet d'innovation.

L'ambition de l'édition 2016 est de confirmer le positionnement du salon comme l'événement de référence en France dans le domaine de la recherche et de l'innovation en poursuivant l'objectif d'augmenter le nombre de visiteurs et de rendez-vous d'affaires. Il est prévu également des nouveautés comme :

- la création d'un « Village des grands donneurs d'ordre », permettant aux start-up et PME présentes d'avoir accès aux grands groupes,
- la « Tribune de l'innovation » : des présentations en format court par les porteurs d'un service ou d'un produit nouveau, facilitant le repérage de « pépites » pour des investisseurs,
- une « free meeting zone » permettant, dans un espace détente, des rendez-vous informels entre les participants.

Pour la Métropole, ce soutien représente l'occasion de valoriser l'excellence de la recherche locale et de mobiliser le monde universitaire autour d'un projet fédérateur dont les retombées économiques prévisionnelles sont significatives.

**Budget prévisionnel de l'édition 2016**

Recettes	Montant (€)	Dépenses	Montant (€)
vente de produits	345 000	services extérieurs	535 000
subvention d'exploitation	160 500		
Région Auvergne Rhône-Alpes	90 000	publicité et publication	15 000
Métropole de Lyon	70 500		
autres produits	397 600	charges de personnel	353 100
<b>TOTAL</b>	<b>903 100</b>	<b>TOTAL</b>	<b>903 100</b>

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 500 € au profit de l'Association des Instituts Carnot dans le cadre des Rendez-vous Carnot pour son édition 2016 (soit une baisse de 12 % par rapport à la dernière édition). Une convention est établie avec l'association, définissant notamment les conditions d'utilisation de cette subvention et prévoyant, entre autres, que toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme entraînera, de droit, un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole.

Pour rappel, la Communauté urbaine de Lyon a soutenu l'organisation des Rendez-vous Carnot depuis 2010, selon des modalités dégressives (150 k€ en 2010 à 80 k€ en 2014) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE****1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 70 500 € au profit de l'Association des instituts Carnot dans le cadre de l'organisation de la 9<sup>ème</sup> édition du Salon Rendez-vous Carnot se déroulant du 5 au 6 octobre 2016 à Lyon,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'Association des Instituts Carnot, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - opération n° 0P02O2797 - fonction 64.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 4 mai 2016.**